

Discours de la société populaire de Monagne-d-Bon-Air, ci-devant Sain-Germain-en-Laye, qui témoigne la Contention ses sentiments d'admiration et de reconnaissance, lors de la séance du 11 thermidor an II (29 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Ci est ce document / C'est ce document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Discours de la société populaire de Monagne-d-Bon-Air, ci-devant Sain-Germain-en-Laye, qui témoigne la Contention ses sentiments d'admiration et de reconnaissance, lors de la séance du 11 thermidor an II (29 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787-1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. pp. 623-624;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24656_t1_0623_0000_12

Fichier pdf généré le 21/07/2021

[*La Sté Popul. de Grenoble à la Conv.; Grenoble, 14 Mess. II*] (1).

Citoyens Représentans,

Si la tribune populaire nationale retentit journellement du bruit de nos victoires, elle voit éclorre aussi les plus solides projets d'en assurer le cours.

La Nation anglaise, corrompue par son gouvernement machiavélique, ne nous fait depuis longtems qu'une guerre de séditions et de perfidie, et toute l'énergie républicaine est entièrement nécessaire pour reconquérir d'un côté nos forteresses vendues et déjouer d'un autre les complots les plus astucieusement ourdis. Cette Nation, naguères si fière de la supériorité de sa sagesse, dont elle avoit une conscience trop exagérée, est aujourd'hui plongée dans l'avitissement; et bientôt le plus honteux esclavage va flétrir le peuple qui avoit acheté sa liberté par 60 ans de guerres civiles.

Il n'est pas étonnant que des hommes abrutis par un long esclavage se laissent conduire machinalement au meurtre et au carnage, contre une nation qui sent le prix de sa liberté, et qui a jurée de mourir pour la conquérir et la deffendre; mais qu'un peuple qui se dit libre, veuille anéantir celui qui veut le devenir; C'est là le comble du délire; il ne peut donc y avoir qu'un combat à mort contre de tels forcenés; aussi avés-vous sagement décrété qu'il ne seroit fait aucun prisonnier sur cette nation dégradée, et sur tout ce qui appartient à son gouvernement; et c'est à ce décret que nous nous empressons d'applaudir, Citoyens Représentans; nous craignons peu les repréailles, parce qu'un peuple qui chérit sa liberté sera toujours supérieur en bravoure et en intrépidité à celui qui a la bassesse de se laisser ravir la sienne.

s. et f., Vive la republique, Vive La Convention.

Les membres du C. de Correspondance
CHAURIOUT (*présid.*), B. ROYER, DELILLE

10

La société populaire de Commercy, département de la Meuse, fait part à la Convention nationale qu'elle vient de donner à la patrie un cavalier jacobin, armé et équipé, et la félicite sur le succès de nos armées.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*La Sté montagnarde de Commercy à la Conv.; Commercy, 20 mess. II*] (3).

Représentans du Peuple,

Le Cavalier jacobin, que nous avons équipé et que le 14^e Régiment de Dragons vient d'incorporer dans son sein, paroîtra devant l'ennemi sous d'heureux auspices. votre sagesse prépare le triomphe des armées, avant que de mettre en action l'héroïsme des soldats, et les victoires éclatantes et successives que nous célébrons, cimentent la République et sont

(1) C 314, pl. 1257, p. 26. Voir *Arch. parl.*, t. XCI, séance du 7 prair., n^o 43.

(2) P.V., XLII, 249.

(3) C 314, pl. 1257, p. 27 et 28.

de puissans motifs d'émulation pour ceux qui font leur entrée dans la carrière de la gloire. s, f.

D. MARTIN (*présid.*), DENIS (*v^e secrét.*) [et une signature (du secrétaire) illisible].

[*Attestation du 22 mess. II du 14^e rég^t de Dragons en dépôt à Pont-à-Mousson*]

Nous, officiers chargés de l'administration du dépôt du 14^e Régiment de Dragons, certifions que la société populaire-montagnarde de la commune de Commercy, a monté et équipé en tous points, le citoyen Claude Chartreux, âgé de 17 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, natif de Commercy, district du dit lieu, département de la meuse, en qualité de Cavalier jacobin et qu'il a été incorporé au corps cejourd'huy, compagnie de Perrin, sur l'envoi qui nous en a été fait par ladite société, nous donnant par là un gage assuré de son estime.

WARLER, sous-[lieutenant], DAREXIS, sous-[lieutenant] GARNOURLD, LE WARLER, cap[itaine] (1).

11

Un membre annonce ensuite qu'un grand nombre de sections et sociétés populaires demandent leur admission. La société de Montagne-du-bon-air (a), les sections des Lombards (b), des Invalides (c), de la Halle-aubled (d), des Tuileries (e), de Marat (f), de l'Indivisibilité (g), des Gravilliers (h), de la Fraternité (i), du Contrat-Social (j), de Bon-Conseil (k), du Panthéon (l), de la Réunion (m), des Arcis (n), des Champs-Elysées (o), du fauxbourg Montmartre (p), sont successivement admises. Elles félicitent toutes la Convention de l'énergie qu'elle a montré, en terrassant les conspirateurs atroces qui avoient osé outrager la liberté et méditer la ruine de la patrie. Le tyran et ses complices sont abattus, disent ces sections et sociétés; restez à votre poste, le peuple en masse vous y invite.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

a

[*La Sté popul. de Montagne-du-Bon-Air à la Conv., s.d.*] (3)

Représentans du peuple,

La Société populaire de Montagne-du-Bon-Air, ci-devant St-Germain-en-Laye, a vu l'attitude imposante qu'a tenue la Convention Nationale au milieu des nouvelles trames ourdies contre la Liberté, et elle vient, en son nom, et au nom des autorités constituées du district, de la commune et du comité

(1) P.c.c. à Commercy, le 1^{er} therm. II, TEILLIEN (*présid.*), DENIS (*v. secrét.*).

(2) P.V., XLII, 249. Mention dans *Mon.*, XXI, 354 et 356; *Débats*, n^o 678, 210 et 217; *J. Mont.*, n^o 94, 773 et 776; *J. Sablier*, n^o 1467; *J. Paris*, n^{os} 576 et 577.

(3) C 314, pl. 1257, p. 48.

de surveillance, lui témoigner ses sentimens d'admiration et de reconnaissance.

Il existait donc encore dans son sein des âmes perverses, et ces ennemis du peuple, d'autant plus à craindre qu'ils avaient eu l'astucieuse adresse de s'envelopper de toute sa confiance, machinaient dans le secret son anéantissement et sa ruine.

Mais vous, ministres fidèles de ce génie tutélaire qui veille sur les destinées de la France, vous avez rempli les devoirs sacrés de votre mission. Vous avez détourné les derniers coups que des mains scélérates allaient porter à la République. Aussi le Peuple, qui est là tout entier, vient-il, dans l'enthousiasme de la reconnaissance vous exprimer sa joye d'avoir appris la nouvelle de son salut avant celle des projets médités pour sa perte. Mais à l'abri des dangers, les patriotes ne peuvent oublier l'abyme profond où cette nouvelle conspiration devait les précipiter; en même temps qu'ils bénissent leurs libérateurs, ils appellent à grands cris sur les têtes coupables la vengeance nationale.

Leurs Vœux sont accomplis... Hier nous voyions ces impies, fiers de la confiance d'un peuple abusé, porter jusques aux cieux leurs fronts audacieux. Mais nous n'avons fait que passer, ils ne sont déjà plus.

Montagnards, unique rempart de la France, vous serez toujours l'écueil où viendront échouer les projets liberticides. Continuez à lancer la foudre contre ces ennemis de la félicité publique : ils croient en vain échapper à la pénétration de vos regards, en se couvrant du manteau du patriotisme. Sans doute il vous reste encore de grandes choses à faire; mais que ne peut-on pas, entouré d'un peuple immense, qui a juré de vivre libre ? frappez les derniers coups; écrasez la dernière tête de l'hydre du fédéralisme et de l'Aristocratie; et que tous ceux qui oseront approcher de cette enceinte auguste, sans porter dans leurs cœurs le feu sacré de l'amour de la Liberté, n'y rencontrent que la Mort. S. et f.

THERNELELLIER (*présid.*), GALLIMANT (*secrét.*),
PAYERE (*secrét.*), CHIFFLOT (*secrét.*).

b

[*La Sectⁿ des Lombards à la Conv. ; 10 therm. II*] (1)

La Section des lombards ne s'étant pas laissée séduire par une convocation d'assemblée générale faite par la cy-devant commune, n'a pu nous députer plutôt vers vous pour vous témoigner sa satisfaction et sa vive reconnaissance pour les pénibles travaux dont vous êtes sans cesse occupés pour le salut public.

aujourd'hui nous venons vous jurer au nom de notre section de vous rester fidèles et de nous joindre à tous nos frères des autres sections de Paris et de la République pour protéger l'achèvement de ce que vous avez si glorieusement commencé.

Restez à votre poste, citoyens représentants[;] vous avez aujourd'hui la preuve acquise que nos serments n'ont pas été vains et nous jurons de plutôt mourir que d'y porter la moindre atteinte

Nous avons la satisfaction de vous annoncer qu'aussitôt que vos décrets ont été connus par nos comités, ils ont été exécutés ponctuellement.

L'adresse cy-dessus a été rédigée, lue et adoptée par l'assemblée générale à l'unanimité, et pour la porter à la Convention nationale il a été nommé les Citoyens Lhermitte D'orleans Bonvalet et deLaunay.

ROSE (*présid.*), LOMAINNE (*secrét.*)

c

[*Le présid. de la Sectⁿ des invalides à la Conv. ; s.d.*] (1)

Citoyens Représentans,

Nous touchions donc au moment d'une ruine certaine ! La même nuit alloit dévorer la liberté, la convention, le peuple. Le plus horrible des complots, celui dans lequel venoient se fondre tous les autres complots, marchoit à visage découvert. C'étoit au nom de la liberté, c'étoit au nom du Peuple, que ses perfides magistrats, en l'armant contre lui-même, alloit anéantir et la liberté et le peuple.

forts de votre grand caractère, forts de votre confiance dans la partie de la nation qui vous entoure, quel a été pour vous l'instant du danger ? celui-là même où vous vous êtes élevés avec la liberté à une hauteur où ni le danger ni le crime ne pouvoient plus l'atteindre.

hommes courageux, le Peuple avoit fait sa révolution; ce n'étoit pas assés, il falloit que la Convention fit la sienne. C'est de l'avant-dernière nuit que datera, dans l'histoire de la Révolution l'époque de la vraie liberté pour vous et pour nous. Il nous falloit cette grande épreuve pour affermir notre confiance réciproque. Oui, nous sommes inséparables : mêmes dangers, même triomphes; oui, Citoyens Représentans, nous marchons du même pas vers nos communes *et heureuses* (2) destinées.

DHERBÈS (*présid.*).

[*La Sectⁿ des invalides à la Conv. ; s.d.*]

Citoye[n]s Législateurs,

Nous ne venons pas ici nous glorifier des efforts que nous avons faits pour la Patrie, mais permettez-nous de vous présenter nos cicatrices, en témoignage de notre entier dévouement, et de joindre au tribut d'admiration, et de reconnoissance que vous doivent tous les français, le serment de consacrer ce qu'il nous reste de forces à la déffense de la liberté.

Vos fils, encore une fois délivrés par vous du joug de la tyrannie, encore une fois soustraits à l'esclavage que leur préparait le plus audacieux des brigands s'occupent déjà sans doute à préparer les guirlandes dont vos paisibles demeures seront embellies, mais nous qui sommes les enfants adoptifs de la Patrie, nous osons vous promettre une jouissance plus chère, et plus précieuse encore à vos cœurs, l'estime constante de vos concitoyens, et les bénédictions de la postérité.

Vive la République ! Vive la Nation !

(1) C 314, pl. 1257, p. 42, 44.

(2) Ajouté, apparemment, de la main du président.